

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1597/SG/FP constatant la reprise de service d'un ingénieur principal du Corps. autonome des Travaux publics

n° 71-1597/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
29 novembre 1971

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1971

Date du numéro
10 décembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 28 octobre 1971, date de son retour dans le Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures de Directeur des Travaux publics (Ministère des Travaux publics et du Port) par M. Frédéric Malecamp, ingénieur principal des Travaux publics «hors classe », 3° échelon.